

Communiqué

Patrimoine arboré et forestier

Travaux forestiers et soins aux arbres

Pour répondre au changement climatique et aux pressions urbaines, la Ville de Lausanne entretient son patrimoine arboré et forestier et valorise son bois.

La Ville de Lausanne a conscience de l'importance de son patrimoine arboré et forestier. Avec près de 1900 ha de forêts, 80'000 arbres dans les parcs et 8'000 arbres d'avenues, la Municipalité a affirmé l'importance de ce capital à travers deux actes forts de sa politique environnementale et climatique : la Stratégie pour le patrimoine arboré et forestier en 2019 et le préavis Objectif canopée en 2021. Pour les réaliser, ses orientations stratégiques se traduisent aujourd'hui par de nombreuses actions quotidiennes.

Sur le terrain, des dizaines d'équipes du Service des parcs et domaines veillent au soin des arbres et à l'entretien des forêts. Parmi leurs missions, veiller à la sécurité des usager·ère·s et des promeneurs·ses, assurer la bonne santé et le bon développement des arbres, garantir la biodiversité et la création de biotopes ou encore comme nous l'avons vécu dernièrement, assurer la fonction protectrice de la forêt contre les glissements de terrain et les crues. Ces mêmes équipes effectuent des travaux afin de fournir le bois nécessaire aux constructions et à la fourniture d'énergie renouvelable et veillent au bon développement des arbres de parcs et d'avenues, qu'ils plantent, contrôlent et taillent lorsque cela est nécessaire.

Ce patrimoine est indispensable au bien être des habitant·e·s et à la bonne santé de la ville. Les principaux arbres vénérables sont conservés moyennant des analyses poussées permettant leur maintien en toute sécurité. Ces soins passent également par le renouvellement d'arbres malades ou dangereux. La ville du 21^{ème} siècle ne se conçoit qu'au bénéfice d'une arborisation saine et généreuse à transmettre aux générations futures. Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture précise à ce titre que 438 arbres malades, abimés ou fragiles seront remplacés d'ici au printemps pour faire place à de nouveaux sujets qui pourront mieux s'épanouir dans les parcs et le long des avenues. 1'314 arbres adaptés au changement climatique seront plantés en compensation sur des sites garantissant leur bonne croissance.

Quant aux prochains chantiers forestiers qui se dérouleront jusqu'au 15 avril 2022, ils permettront à la Ville de Lausanne de notamment valoriser son bois dans le cadre de projets immobiliers. Le bois issu de ses forêts constitue effectivement une ressource naturelle renouvelable et locale, avec laquelle ont été récemment construites les annexes des collèges de Béthusy et de l'Eglantine. Dans la même lignée, la rénovation de bâtiments du domaine agricole de Rovéréaz se fera avec quelques 350 m³ de bois local. Il en sera de même avec le futur collège des Plaines-du-Loup et au moins 1000m³ de bois issu des forêts lausannoises. Le solde ne pouvant être utilisé comme bois d'œuvre sera transformé en bois énergie, chauffant les ménages lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 5 octobre 2021